

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 24 mars 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

La commission parlementaire des affaires extérieures,

composée de M^{mes} et MM Marianne Guillaume-Gentil-Henry, présidente, Jean-Pascal Donzé, vice-président, Tony Perrin (excusé le 21 avril 2010), rapporteur, Claude Borel, François Cuche, Alexandre Houlmann, Johanne Lebel Calame, Maria Angela Guyot, Caroline Gueissaz (excusée le 21 avril 2010), Béatrice Haenny, Damien Humbert-Droz, Laurent Schmid, Théo Bregnard, Patrick Herrmann et Jean-Carlo Pedroli (excusé le 21 avril 2010).

fait la proposition suivante au Grand Conseil:

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 28 avril 2010

Au nom de la commission des affaires extérieures:

La présidente,

M. GUILLAUME-GENTIL-HENRY

Le rapporteur extraordinaire,

D. HUMBERT-DROZ